



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 9639

Texte de la question

M. André Gerin attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation de l'Algérie. De plus en plus de massacres de civils ont lieu dans ce pays. Des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards sont tués dans des conditions horribles. La sécurité publique de la population n'est manifestement plus assurée. Il lui demande quelle est l'action du Gouvernement pour procurer une aide au peuple algérien au travers de laquelle s'exprime la solidarité de la France et des Français à son égard.

Texte de la réponse

Les massacres de civils en Algérie au cours des derniers mois ont profondément bouleversé la communauté internationale. Le Gouvernement, qui partage l'émotion et l'indignation de ses concitoyens face à ce drame exprime son entière solidarité avec le peuple algérien. Il condamne, comme en toute occasion, la violence terroriste qui frappe l'Algérie et que rien ne saurait justifier. Les Algériens sont aujourd'hui confrontés à des choix essentiels pour leur avenir. Les autorités algériennes ont annoncé et engagé un programme de réformes en vue d'une solution durable de la crise que traverse leur pays. Dans le domaine politique, le processus institutionnel et électoral lancé en 1995 est à présent achevé. L'Algérie est désormais dotée d'une assemblée législative pluraliste, où les principaux courants politiques du pays sont représentés. La fin des violences en Algérie dépendra pour beaucoup, comme le soulignent les Algériens, du fonctionnement des institutions élues, de la liberté accordée aux partis politiques légaux, ainsi qu'aux média, et du renforcement de l'Etat de droit dans leur pays. La poursuite des réformes économiques apparaît également essentielle pour résoudre les difficultés économiques et sociales auxquelles l'Algérie a été confrontée et qui ont nourri la violence terroriste. Après les succès obtenus au plan macro-économique, la modernisation de l'appareil industriel apparaît en effet déterminante pour restaurer la compétitivité de l'économie algérienne et lutter contre le chômage. Avec ses principaux partenaires de la communauté internationale, les autorités françaises souhaitent, dans le respect de la souveraineté algérienne, encourager les efforts entrepris par le gouvernement algérien. Elles cherchent, à cette fin, à nouer avec celui-ci, au plan bilatéral mais aussi dans le cadre européen, un dialogue ouvert et naturel. La rencontre du ministre des affaires étrangères avec son homologue algérien le 20 avril 1998, en marge du Forum méditerranéen à Palma de Majorque, s'inscrit dans cette perspective. Les déplacements récents de la troïka européenne et de la délégation du Parlement européen, puis les visites à Alger de parlementaires français et européens, ont également constitué des étapes utiles dans l'approfondissement du dialogue entre l'Algérie et la communauté internationale.

Données clés

Auteur : [M. André Gerin](#)

Circonscription : Rhône (14^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9639

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 février 1998, page 490

Réponse publiée le : 11 mai 1998, page 2641